

R

Récepteur

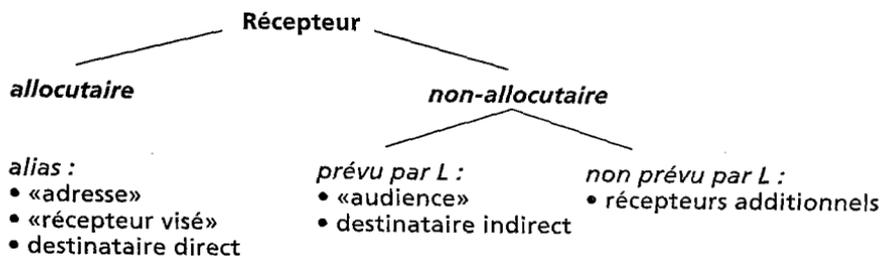
Le récepteur est, dans la théorie de l'information*, l'appareil ou la personne qui reçoit, enregistre et décode le message qui lui est transmis par un émetteur*.

En linguistique a été critiquée une conception de la communication dans laquelle émetteur et récepteur se trouveraient dans un rapport symétrique l'un vis-à-vis de l'autre. En effet, rien ne permet de prouver que le récepteur ne fait que décoder passivement l'intention de sens de l'émetteur. R. Jakobson, qui, dans son schéma de la communication, a remplacé le terme de « récepteur » par celui de « destinataire* » – mais il ne semble pas que le récepteur ait dans ce schéma sa propre autonomie –, ne semble prendre en compte le destinataire que dans la mesure où l'une des fonctions du langage (la conative) y renvoie, mais on ne sait s'il s'agit d'un destinataire interne au processus d'énonciation ou d'un récepteur externe à celui-ci. Plus tard, É. Benveniste, en introduisant la notion d'énonciation* et de subjectivité dans le langage entre un *je* et un *tu*, puis A. Culioli ont signalé que chacun de ces acteurs est aussi actif que l'autre et que chacun accomplit un travail langagier différent de l'autre dans un processus de co-énonciation*, mais on ne sait pas davantage quelle est la nature de ce *tu*, les termes d'« énonciataire », « allocutaire » et « destinataire » n'étant pas nettement différenciés.

En analyse du discours des médias, en sémiotique, le terme de récepteur continue d'être employé par commodité en désignant la personne qui reçoit le message verbal, mais cet emploi est ambigu car

souvent il n'est pas précisé si c'est en référence au *sujet interne* à l'acte d'énonciation ou au *sujet externe* qui reçoit et interprète celui-ci.

C'est sous l'influence des études en analyse* conversationnelle que l'on a commencé à opérer des distinctions entre différents types de récepteurs. En effet, ces études ont mis en évidence qu'il pouvait y avoir : des récepteurs présents ou absents ; des récepteurs uniques ou multiples ; des récepteurs, présents, auxquels on s'adresse, et/ou d'autres, également présents, auxquels on ne s'adresse pas ; des récepteurs qui ont droit à prendre la parole, à tour de rôle, d'autres qui ne peuvent répondre que de façon différée (à l'écrit par exemple), d'autres enfin qui ne peuvent qu'être en position d'écoute (lors d'une conférence par exemple). C. Kerbrat-Orecchioni a proposé en 1997 de distinguer, sous cette dénomination générale de récepteur, différents types d'*allocutaires**, selon le schéma suivant (23) :



Elle ajoute que « le récepteur peut encore être réel, virtuel ou fictif » (*ibid.*). Ces cas se produisent par exemple lorsque le récepteur occupe la place du lecteur* d'un roman ; le narrateur peut être amené à l'inscrire dans son énoncé de telle ou telle façon et, ce faisant, à l'insérer de façon réelle, virtuelle ou fictive.

Dans une perspective communicative de l'analyse du discours, P. Charaudeau propose de distinguer le sujet qui, en lieu et place de celui qui reçoit un message (qu'il en soit le destinataire ou pas), doit l'interpréter, et le sujet idéal qui est visé et construit par l'acte d'énonciation du locuteur-émetteur*. Le premier, appelé *sujet interprétant*, a une identité psycho-socio-langagière, et il a pour rôle d'interpréter les messages en procédant par inférences* selon les données situationnelles* qu'il est en mesure de repérer, le contexte* du message lui-même, la façon dont il imagine le locuteur-émetteur (sujet* communicant) et son propre positionnement (Charaudeau 1988 c : 74).

Le second, le sujet idéalement visé, est appelé **sujet* destinataire**, c'est-à-dire celui auquel l'émetteur *destine* son message avec l'idée qu'il sera interprété tel qu'il le désire, et qu'il inscrit donc dans son acte d'énonciation.

► Destinataire, Émetteur, Énonciateur, Interlocuteur, Sujet parlant

P. C.

Récit

Les théories narratologiques souffrent, au regard de l'analyse de discours, de deux défauts : elles sont ou *trop exclusivement littéraires* – c'est l'autocritique de G. Genette envers sa propre narratologie – ou *beaucoup trop générales* – c'est le défaut majeur de la sémiotique de l'École de Paris, pour laquelle, selon l'aveu d'A.-J. Greimas lui-même, « tout discours devenant "narratif" [...] la narrativité se trouve dès lors vidée de son contenu conceptuel » (1983 : 18). L'analyse de discours a besoin d'une définition dégagée du « privilège implicite qui hypostasie le récit fictionnel en récit par excellence, ou en modèle de tout récit » (Genette 1991 : 65) ; elle a également besoin d'une définition assez fine pour ne pas confondre une recette de cuisine avec une fable et pour distinguer les moments narratifs d'un discours de ses moments explicatifs* ou descriptifs*.

Un certain nombre de critères incitent à reconnaître un « air de famille » commun à des formes narratives sémiolinguistiquement aussi diverses que des contes, films, bandes dessinées, romans, histoires drôles, récits de rêves, fables ou paraboles. Reconnaisant que la narrativité est graduelle (Adam 1997), disons que, pour qu'il y ait **récit**, il faut d'abord la représentation d'une *succession temporelle d'actions**, il faut ensuite qu'une *transformation* plus ou moins importante de *certaines propriétés initiales des actants** soit réalisée ou échoue, il faut enfin qu'une *mise en intrigue* structure et donne sens à cette succession d'actions et d'événements dans le temps. La réalisation de cette dernière condition permet de ne pas confondre un récit proprement dit et une simple description ou relation d'actions ou le portrait d'un personnage par ses actes. Avant de préciser ce qu'on peut entendre par *mise en intrigue*, il faut reprendre l'utile distinction de G. Genette (1972, 1983) entre *acte de narration*, *histoire racontée* et *mise en texte*.